

Conseil permanent | Séance du 17 novembre 2026



L'INAO se caractérise par une double gouvernance qui associe les pouvoirs publics et plus de 200 professionnels au sein de ses instances. Le Conseil permanent, instance de pilotage de l'établissement, définit les orientations stratégiques et se prononce sur le budget de l'Institut.

Une séance du Conseil permanent aura lieu **le 15 novembre 2026, dans l'après midi.**

L'activité de l'Institut est structurée par les sessions de ses instances nationales qui rassemblent professionnels investis dans les signes officiels de qualité et d'origine, personnalités qualifiées (dont des consommateurs et des chercheurs), et représentants des administrations concernées. Cette construction originale de dialogue repose sur la volonté de parvenir à un consensus au service de l'intérêt général.

1. Gouvernance et fonctionnement de l'INAO

2. Le suivi des démarches

3. Les actualités des Instances

Retour à l'agenda

Source URL: <https://www.inao.gouv.fr/cp-17-novembre-2026>

List of links present in page

1. <https://www.inao.gouv.fr/gouvernance>
2. <https://www.inao.gouv.fr/suivi-demarches>
3. <https://www.inao.gouv.fr/actualites/instances>
4. <https://www.inao.gouv.fr/evenements>